

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL
LUNDI 13 SEPTEMBRE 2021

Présents : TINE Jean-Claude, SANSUC Robert, BOLAND Alain OUSTALET Léon, COUDIN Patrick, SICRE Richard, GABERNET Serge.

Secrétaire de séance : OUSTALET Léon a été élu secrétaire de séance.

Après validation du PV de la séance du 28/07/2021, monsieur le maire, présente les projets de délibérations portés à l'ordre du jour et les pièces afférentes.

OBJET : DÉCISION MODIFICATIVE N°3 EXERCICE 2021

Afin de pouvoir solder les factures du toit de l'école et les projets d'investissement, il convient de procéder à des virements de crédits, objet de décision modificative numéro 3, suivante :

SECTION d'INVESTISSEMENT

Désignation	Diminution de crédits dépenses	Augmentation de crédits dépenses
Article 2138/21	40 546 €	
Article 2132/21		40 546 €
Article 21318	20 000 €	
Article 2151		20 000 €

Les membres du conseil municipal, après en avoir délibéré, et à l'unanimité des présents,

- APPROUVE la diminution et les augmentations de crédits ainsi présentées ;
- VALIDE la décision modificative numéro 3 et AUTORISE le maire à réaliser et signer toutes les pièces afférentes à cette décision.

OBJET : RENOUELEMENT CONVENTION FOURRIÈRE COMMINGEOISE

Monsieur le Maire rappelle à l'assemblée, les obligations et responsabilités réglementaires de chaque commune concernant la gestion des animaux errants et abandonnés sur le territoire communal.

En effet, la divagation animale pose des problèmes de protection animale, de santé et de sécurité publique voire socio-économique telles que les attaques de troupeaux.

Le législateur (article L211-19-1 du code rural et de la pêche maritime/CRPM) interdit la divagation d'animaux domestiques et confère à chaque maire les pouvoirs de police, en leur imposant de disposer d'une fourrière ou d'avoir une convention avec une fourrière (article L211-24 du CRPM).

Monsieur le Maire propose à l'assemblée de renouveler le partenariat avec l'ACPA- SPA du Comminges Fourrière Commingeoise, Chenil-Refuge, 417 chemin de Cahuzat, 31800 SAINT-GAUDENS, tel que défini via la convention annexée à la présente délibération.

Le Conseil Municipal, ouï cet exposé et la lecture du projet de convention, après délibération, et à l'unanimité des membres présents :

- APPROUVE la convention proposée par la SPA de Saint-Gaudens ainsi que la tarification annuelle de 100 € ;
- Autorise Monsieur le Maire à signer ladite convention et procéder au paiement de la contribution annuelle.

Objet : RECONDUCTION ATTRIBUTION FOND DE SECOURS EXCEPTIONNEL

Délibération ajournée dans l'attente d'une rencontre entre le maire et l'intéressé.

Objet : CHOIX DE L'ENTREPRISE POUR LA CREATION ET L'INSTALLATION D'UNE STELE COMMEMORATIVE

Délibération ajournée : Suite aux suggestions reçues de la part des habitants pour un nouveau lieu d'installation sera proposé, un nouveau devis doit être demandé.

Organisations

- Mise en place d'un planning des élus pour anticiper l'organisation des réunions et des conseils municipaux ;
- Fiche travaux en cours d'élaboration ;
- Animations et manifestations automnales :
 - **Projet d'une course VTT** : Départ du moulin de Saint-Aventin – Arrivée à la Hount (commune de Castillon) en passant par les communes de OÛ et de Cazeaux de Larboust. Une réunion entre les communes sera organisée le 22/09/2021 ;
 - **A l'étude, un projet de repas le 13/11/2021, à la salle des fêtes à l'occasion du Vin Nouveau.**
- Exercice incendie village : Monsieur ABBO Valéry sera contacté pour définir une date pour ce prochain exercice.

Informations

- **Travaux Enedis GOURRON** : information diffusée via tous nos canaux de communication. Pour rappel les travaux engagés sur la ligne Haute-Tension sur le secteur GOURRON, par ENEDIS du 04/10 au 07/10/2021, vont nécessiter la mise en place d'un groupe électrogène pour les habitants du hameau.
- **Point travaux d'enfouissement réseaux bas du village** : la validation des données techniques par la commune a été retournée au SDEHG, nous attendons à présent la date des travaux (certainement avant la fin de l'année 2021).
- **Point coupe affouagère** : des retours très positifs de la grande majorité des intéressés. Tout particulièrement sur la mise à disposition par lots du bois abattu et la possibilité de transport (payant).

Le conseil municipal tient néanmoins à **préciser plusieurs points** :

- A ce jour 13 lots sur 46 n'ont pas été exploités alors que la date limite est pour fin octobre.
- Tout lot non exploité représente un coût facturé et payé par la municipalité.
- Pour une prochaine éventuelle coupe affouagère, chacun doit prendre conscience que son inscription représente un coût réel pour la commune ;
- Des dispositions pourraient être appliquées pour ceux qui ne respectent pas leurs engagements.
- **Travaux délégués de voirie du village** : il s'agit plus précisément des travaux de réfection de la chaussée et de la barrière de sécurité secteur cimetière qui seront réalisés avant fin octobre.
- Travaux en cours et devis validés :
 - le toit de l'ancienne école est terminé pour un coût total de 40 546 €,
 - Chemin « Taufine » nous attendons un devis supplémentaire pour les travaux de maçonnerie.
 - Stèle : devis en attente en fonction du changement du lieu d'installation.

- **Décision n° 5** : Validation du déplacement poteau éclairage public parking mairie.
- Le conseil municipal s'est prononcé favorablement suite à la **proposition du tribunal judiciaire**, pour accueillir du personnel non rémunéré au sein des services technique et administratif.
- **Point exercice incendie Gourron** : globalement positif avec une présence et un engagement réels des habitants de Gourron.
- **Retour Animation du Moulin** : le concours ainsi que la soirée se sont parfaitement déroulés dans le respect des consignes sanitaires (contrôle du pass sanitaire). L'organisation avec le Food truck méritera d'être revue pour une meilleure fluidité.

POINT URBANISME

TABLEAU RECAPITULATIF DES DECISIONS D'URBANISME

<u>Nom du déposant</u>	<u>Date de dépôt</u>	<u>Localisation</u>	<u>Type de travaux</u>
DOSSIERS EN COURS D'INSTRUCTION			
AUTORISATION DE TRAVAUX RM			
SMO	05/11/2020 11/08/2021	Superbagnères	Remplacement télécabine Luchon - Superbagnères
PERMIS DE CONSTRUIRE			
Mme RIVIERE Dominique	10/05/2021	Superbagnères	Reconstruction suite événement climatique
AUTORISATION DE TRAVAUX			
Mme RIVIERE Dominique	10/05/2021	Superbagnères	Reconstruction du 1er étage - Réaménagement du bâtiment
SMO	02/09/2021	Superbagnères	Remplacement télécabine Luchon - Superbagnères
DECLARATION PREALABLE			
BLANC Alain	30/08/2021	Village	Réfection toiture
<u>Nom du déposant</u>	<u>DECISION</u>		<u>Type de travaux</u>
PERMIS DE DEMOLIR			
SMO	Accord		Démolition de la gare amont et du bâtiment d'exploitation
PERMIS DE CONSTRUIRE			
ESTORC Romain	Accord		Changement de destination d'une grange en habitation
PHILIPS Vincent	Accord		Réhabilitation d'une grange en habitation / Extension
DECLARATION PREALABLE			
ROBIN Magali	Accord		Création / rénovation ouvertures en façade
Commune de Saint-Aventin	Accord		Réfection / remaniement de couverture
HAURET-CLOS Philippe	Accord		Réfection toiture
Déclaration d'intention d'aliéner			
Vente Super	Accord		Décision n°4/2021
Vente Super	Accord		Décision n°3/2021
Vente Super	Accord		Décision n°2/2021
Divers			
Branchement défibrillateur	Accord		Décision n°1/2021

Divers

Cabane restaurant Téchous : Suite à la défection des gérants pressentis, un appel à candidature sera formulé prochainement sur tous nos canaux de communication.